Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/07/2025 - 14732 - 2012 B 01399 - 751 999 020 - ABALONE TT ORVAULT

Déposé au Greffe
le 02 JUIL. 2025
sous le N° 14732
RCS N° 12B1399

SAS ABALONE TT ORVAULT

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifié conforme le 03/07/2025

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 780.00	3 780.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	28 929.41	25 425.26	3 504.15	2 640.03	864.12	32.73
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	21 620.00		21 620.00	45 290.00	-23 670.00	-52.26
	Autres immobilisations financières	3 139.98		3 139.98	2 689.25	450.73	16.76
	Total II	57 469.39	29 205.26	28 264.13	50 619.28	-22 355.15	-44.16
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	704 261.08	62 933.70	641 327.38	568 034.13	73 293.25	12.90
	Autres créances	624 377.97		624 377.97	878 093.53	-253 715.56	-28.89
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				1 070.77	-1 070.77	-100.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	6 128.85		6 128.85	13 982.84	-7 853.99	-56.17
	Total III	1 334 767.90	62 933.70	1 271 834.20	1 461 181.27	-189 347.07	-12.96
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 392 237.29	92 138.96	1 300 098.33	1 511 800.55	-211 702.22	-14.00

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 24 759.98
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 115 000)	115 000.00	115 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	11 500.00	11 500.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	298 600.95	327 495.09	-28 894.14	-8.82
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	120 152.14	171 205.86	-51 053.72	-29.82
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	545 253.09	625 200.95	-79 947.86	-12.79
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	2 478.00	2 478.00		
	Provisions pour charges				
	Total III	2 478.00	2 478.00		
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	4 793.02	400.61	4 392.41	NS
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 348.16	112 503.04	11 845.12	10.53
	Dettes fiscales et sociales	610 797.23	760 692.02	-149 894.79	-19.71
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	12 428.83	10 525.93	1 902.90	18.08
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	752 367.24	884 121.60	-131 754.36	-14.90
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 300 098.33	1 511 800.55	-211 702.22	-14.00
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	752 367.24	884 122.00		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 810 594.38		4 810 594.38	5 383 328.09	-572 733.71	-10.64
Chiffre d'affaires NET	4 810 594.38		4 810 594.38	5 383 328.09	-572 733.71	-10.64
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				1 000.00	-1 000.00	-100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			173 253.90	22 989.74	150 264.16	653.61
Autres produits			366.12	286.93	79.19	27.60
Total des Produits d'exploitation (I)			4 984 214.40	5 407 604.76	-423 390.36	-7.83
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			535 397.37	537 217.35	-1 819.98	-0.34
Impôts, taxes et versements assimilés			111 974.98	137 832.03	-25 857.05	-18.76
Salaires et traitements			3 228 881.23	3 544 814.13	-315 932.90	-8.91
Charges sociales			803 922.96	885 013.51	-81 090.55	-9.16
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 088.03	1 445.30	642.73	44.47
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				37 988.90	-37 988.90	-100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			110 908.37	154.99	110 753.38	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			4 793 172.94	5 144 466.21	-351 293.27	-6.83
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			191 041.46	263 138.55	-72 097.09	-27.40
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 150.87	184 813.57	-183 662.70	-99.38
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 150.87	184 813.57	-183 662.70	-99.38
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	417.19	188 930.41	-188 513.22	-99.78
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	417.19	188 930.41	-188 513.22	-99.78
2. Résultat financier (V-VI)	733.68	-4 116.84	4 850.52	117.82
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	191 775.14	259 021.71	-67 246.57	-25.96
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		30 590.00	-30 590.00	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		30 590.00	-30 590.00	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 500.00	13 629.85	-6 129.85	-44.97
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	7 500.00	13 629.85	-6 129.85	-44.97
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-7 500.00	16 960.15	-24 460.15	-144.22
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	32 671.00	53 268.00	-20 597.00	-38.67
Impôts sur les bénéfices (X)	31 452.00	51 508.00	-20 056.00	-38.94
Total des produits (I+III+V+VII)	4 985 365.27	5 623 008.33	-637 643.06	-11.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 865 213.13	5 451 802.47	-586 589.34	-10.76
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	120 152.14	171 205.86	-51 053.72	-29.82

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT ORVAULT

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 300 098.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 810 594.38 Euros et dégageant un bénéfice de 120 152.14 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 780		
Installations générales agencements aménagements divers	14 183		1 161
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 794		1 791
TOTAL	25 977		2 952
Prêts, autres immobilisations financières	47 979		451
TOTAL	47 979		451
TOTAL GENERAL	77 737		3 403

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 780	3 780
Installations générales agencements aménagements divers			15 344	15 344
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 585	13 585
TOTAL			28 929	28 929
Prêts, autres immobilisations financières		23 670	24 760	24 760
TOTAL		23 670	24 760	24 760
TOTAL GENERAL		23 670	57 469	57 469

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 780			3 780
Installations générales agencements aménagements divers	14 183	175		14 359
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 154	1 913		11 067
TOTAL	23 337	2 088		25 425
TOTAL GENERAL	27 117	2 088		29 205

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	175				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 913				
TOTAL	2 088				
TOTAL GENERAL	2 088				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	2 478				2 478
TOTAL	2 478				2 478

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	62 934				62 934
TOTAL	62 934				62 934
TOTAL GENERAL	65 412				65 412

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	21 620	21 620	
Autres immobilisations financières	3 140	3 140	
Clients douteux ou litigieux	76 594	76 594	
Autres créances clients	627 667	627 667	
Impôts sur les bénéfices	24 256	24 256	
Taxe sur la valeur ajoutée	25 197	25 197	
Divers état et autres collectivités publiques	1 315	1 315	
Groupe et associés	562 700	562 700	
Débiteurs divers	10 910	10 910	
Charges constatées d'avance	6 129	6 129	
TOTAL	1 359 528	1 359 528	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	23 670		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 793	4 793		
Fournisseurs et comptes rattachés	124 348	124 348		
Personnel et comptes rattachés	280 172	280 172		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 868	50 868		
Taxe sur la valeur ajoutée	236 589	236 589		
Autres impôts taxes et assimilés	43 168	43 168		
Autres dettes	12 429	12 429		
TOTAL	752 367	752 367		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	11 500			11 500

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	12 225
Total	12 225

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	380
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 959
Dettes fiscales et sociales	187 791
Autres dettes	12 429
Total	250 559

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 129
Total	6 129

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 150 eros, correspondants aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	280 794
Total (1)	280 794

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	430 667
Total	430 667

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 549
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		2 549

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.25 %

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Orvault S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Certifié conforme le 03/07/2025

Exercice clos le 31 décembre 2023
Abalone TT Orvault S.A.S.
43 Rue Bobby Sands 44800 SAINT-HERBLAIN

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Orvault S.A.S.

43 Rue Bobby Sands 44800 SAINT-HERBLAIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Orvault S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Orvault S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 27 mai 2024

KPMG SA



27/05/2024 16:42

Signé par **Yohann Bossard**

Yohann BOSSARD

Associé

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ORVAULT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 75199902000017 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 780	AG 3 780		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	28 929	AU 25 425	3 504	2 640
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	21 620	BG	21 620	45 290
	Autres immobilisations financières*	BH	3 140	BI	3 140	2 689
	TOTAL (II)	BJ	57 469	BK 29 205	28 264	50 619
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	704 261	BY 62 934	641 327	586 962
	Autres créances (3)	BZ	624 378	CA	624 378	878 094
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		1 071
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 129	CI	6 129	13 983
	TOTAL (III)	CJ	1 334 768	CK 62 934	1 271 834	1 480 109
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 392 237	1A 92 139	1 300 098	1 530 728

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 24 760 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ORVAULT — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 115 000)	DA	115 000	115 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 500	11 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	298 601	327 495
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	120 152	171 206
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	545 253	625 201
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 478	2 478
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	2 478	2 478
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 793	19 328
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	124 348	112 503
	Dettes fiscales et sociales	DY	610 797	760 692
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 429	10 526
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	752 367	903 049
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 300 098	1 530 728

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	752 367	903 049
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 413	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ORVAULT — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	4 810 594	FH		FI	4 810 594	5 383 328
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 810 594	FK		FL	4 810 594	5 383 328
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		1 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	173 254	22 990
	Autres produits (1) (11)					FQ	366	287
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 984 214	5 407 605
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	535 397	537 217
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	111 975	137 832
	Salaires et traitements*					FY	3 228 881	3 544 814
	Charges sociales (10)					FZ	803 923	885 014
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce	HS			GA	2 088	1 445
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		37 989
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	110 908	155
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 793 173	5 144 466
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	191 041	263 139
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 151	184 814
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 151	184 814
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	417	188 930
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	417	188 930
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	734	(4 117)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	191 775	259 022

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ORVAULT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		30 590
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		30 590
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 500	13 630
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 500	13 630
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(7 500)	16 960
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	32 671	53 268
	Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	31 452	51 508
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	4 985 365	5 623 008
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	4 865 213	5 451 802
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	120 152	171 206
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	173 254	22 990
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DONS	7 500	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS ABALONE TT ORVAULT

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 300 098.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 810 594.38 Euros et dégageant un bénéfice de 120 152.14 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 780		
Installations générales agencements aménagements divers	14 183		1 161
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 794		1 791
TOTAL	25 977		2 952
Prêts, autres immobilisations financières	47 979		451
TOTAL	47 979		451
TOTAL GENERAL	77 737		3 403

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 780	3 780
Installations générales agencements aménagements divers			15 344	15 344
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 585	13 585
TOTAL			28 929	28 929
Prêts, autres immobilisations financières		23 670	24 760	24 760
TOTAL		23 670	24 760	24 760
TOTAL GENERAL		23 670	57 469	57 469

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 780			3 780
Installations générales agencements aménagements divers	14 183	175		14 359
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 154	1 913		11 067
TOTAL	23 337	2 088		25 425
TOTAL GENERAL	27 117	2 088		29 205

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	175				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 913				
TOTAL	2 088				
TOTAL GENERAL	2 088				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	2 478				2 478
TOTAL	2 478				2 478

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	62 934				62 934
TOTAL	62 934				62 934
TOTAL GENERAL	65 412				65 412

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	21 620	21 620	
Autres immobilisations financières	3 140	3 140	
Clients douteux ou litigieux	76 594	76 594	
Autres créances clients	627 667	627 667	
Impôts sur les bénéfices	24 256	24 256	
Taxe sur la valeur ajoutée	25 197	25 197	
Divers état et autres collectivités publiques	1 315	1 315	
Groupe et associés	562 700	562 700	
Débiteurs divers	10 910	10 910	
Charges constatées d'avance	6 129	6 129	
TOTAL	1 359 528	1 359 528	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	23 670		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 793	4 793		
Fournisseurs et comptes rattachés	124 348	124 348		
Personnel et comptes rattachés	280 172	280 172		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 868	50 868		
Taxe sur la valeur ajoutée	236 589	236 589		
Autres impôts taxes et assimilés	43 168	43 168		
Autres dettes	12 429	12 429		
TOTAL	752 367	752 367		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	11 500			11 500

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	12 225
Total	12 225

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	380
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 959
Dettes fiscales et sociales	187 791
Autres dettes	12 429
Total	250 559

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 129
Total	6 129

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 150 eros, correspondants aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	280 794
Total (1)	280 794

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	430 667
Total	430 667

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 549
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		2 549

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.25 %

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

La société ou la personne morale désignée ci-après

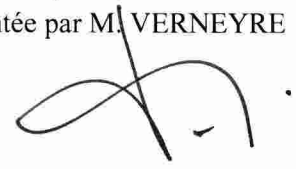
ABALONE TT ORVAULT *
SAS - location-gérance
AU CAPITAL DE 115000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
751999020 RCS NANTES

Représentée par la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (44 800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, elle-même représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier ;

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (44 800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président.

Pour la société ABALONE TT ORVAULT *
Sa Présidente, la société ABALONE FRANCE
Représentée par M. VERNEYRE



ABALONE TT ORVAULT *
SAS - location-gérance
AU CAPITAL DE 115000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
751999020 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mai 2024

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 120152,14 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 298600,95 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 11500,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 418753,09 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 318703,09 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 100050,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 8,70 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			200100,00€
31.12.2021			24955,00€
31.12.2020			179975,00€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.

